



Non prélèvement d'un site de grand renom vente par internet

Par **darktuning**, le **30/04/2009** à **19:02**

Bonjour,

Je me permets de poster ce petit message pour avoir une réponse qui pour moi m'est carrément inconnu car jamais arrivée!!

Alors voila en octobre 2008 j'ai acheté un accessoires de musique pour ma console, le fameux premier kit batterie guitare micro, j'ai demandé pour cela un paiement en trois fois sans frais, j'ai reçu bien évidemment l'objet en question très rapidement mais à ce jour je n'ai toujours pas été prélevé des trois montants...

Donc en gros j'ai un objet gratuit!!

Donc ma question combien de temps a ce grand emetteur pour me reclamer l'argent?